DENCE DE LA REPUBLIQUE
SERVICE DE LA REPUBLIQUE
SECRETARIAT CONTENTARIE
SERVICE DU RCHIER LEGISLATIF E REGIENATARE
OPIE CERTIFIE CONFORME

DECRET N° 201/1239

DU 0 1 JUIL 2014

portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Société de Développement du Coton du Cameroun (SODECOTON).-

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution;

- **Vu** la loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;
- Vu le décret n° 74/457 du 10 mai 1974 portant création de la Société de Développement du Coton du Cameroun (SODECOTON), modifié et complété par le décret n° 81/302 du 24 juillet 1981 ;
- **Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- **Vu** le décret n° 2014/184 du 04 juin 2014 portant nomination de Gouverneurs de Région,

## **DECRETE:**

<u>Article 1</u> er.- Monsieur ABATE EDI'I Jean, Gouverneur de la Région du Nord, est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Président du Conseil d'Administration de la Société de Développement du Coton du Cameroun (SODECOTON).

<u>Article 2.-</u> L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

<u>Article 2.-</u> Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

COFCAT

YAOUNDE, le 0 1 JUIL 2014

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

PAUL BIYA